

# Traitement de l'acné par la Lumière pulsée



## 1- Comment ça marche ?

La lumière pulsée entraîne la destruction de la membrane cellulaire de la bactérie *Propionibacterium acnes*, responsable de l'acné. Il est indiqué pour les acnés rétentionnelles, ou dans les acnés inflammatoires de sévérité mineure ou moyenne. On obtient une bonne désinfection de la surface cutanée. La peau est purifiée et les imperfections sont éliminées.

On peut pratiquer ce traitement chez les hommes comme chez les femmes sur différentes parties du corps (visage, épaule...)

Il peut être également accompagné ou précédé d'une antibiothérapie non photo sensibilisante et/ou d'une hormonothérapie.

## 2- Combien faut-il de séances ?

Le nombre de séance varie en fonction de la sévérité de l'acné. Un intervalle d'une à deux semaines est nécessaire entre les séances.



## 3- Quelles sont les précautions à prendre?

- Eviter l'exposition au soleil, le solarium ou l'emploi de produits autobronzants dans les quatre semaines qui précèdent et qui suivent le traitement.
- Ne pas utiliser de produits photosensibilisants 15 jours avant le traitement.
- Ne pas appliquer de produits cosmétiques (crèmes, maquillage...) 48h avant la séance.

**Votre allié contre l'acné : la lumière pulsée !**



**Votre Centre de Médecine Esthétique – Institut de Beauté**